Vaucluse : les Edes se joignent au dispositif 'plainte hors les murs'



Cinq départements français, dont le Vaucluse, ont répondu favorablement à une sollicitation de l'Etat qui a mis en place un dispositif expérimental de 'plainte hors les murs'. L'objectif est de faciliter l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Après un triste féminicide à Vauvert en juillet dernier et les 1ères assises des violences, le dispositif entend libérer la parole et rendre le dépôt de plainte plus accessible. Les victimes ne sont plus dans



l'obligation de se rendre dans un commissariat ou dans une gendarmerie, ce qu'elles redoutent parfois de faire, parce qu'elles sont surveillées par leurs harceleurs ou bien parce qu'elles ont peur d'être mal accueillies. En France, le Pas-de-Calais, le Morbihan, la Sarthe et la Haute-Corse participent au dispositif. En région parisienne, la ville de Saint-Denis ainsi que le 13ème et le 14ème arrondissement de Paris sont également associés.

C'est en visite dans le département de Vaucluse, que le ministre de l'intérieur, <u>Gérald Darmanin</u> a lancé <u>cette expérimentation</u> permettant à des équipes de police et de gendarmerie de recueillir les plaintes de femmes victimes hors les murs des commissariats de police et des brigades de gendarmerie. Elles ont ainsi la possibilité de déposer leur plainte, si elles le souhaitent, chez des proches, à l'hôpital, ou bien au sein de structures à proximité de chez elles.

Répondant à l'invitation du préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, la présidente du Conseil départemental, Dominique Santoni, a accepté que huit Espaces départementaux des solidarités (Edes), structures médico-sociales du Département réparties à travers tout le territoire puissent être associées à cette expérimentation. Ces structures d'accompagnement médico-social proposent déjà aux femmes des services de proximité afin de régler leurs problèmes financiers, familiaux, sanitaires et professionnels.

8 Edes assurent l'accueil des victimes, quel que soit leur lieu de résidence :

• Edes Avignon-Est et Centre-ville : 04 32 74 61 00

Edes Avignon-Ouest: 04 90 13 80 20
Edes Avignon-Sud: 04 90 81 49 40
Edes Montfavet: 04 32 40 43 00
Edes Bollène: 04 90 30 11 34

• Edes L'Isle-sur-la-Sorgue: 04 90 21 29 00

• Edes Pertuis: 04 90 09 27 00

• Edes Vaison-la-Romaine: 04 90 36 53 50

Edes à Sault : la construction est lancée

1 décembre 2025 |



Ecrit par le 1 décembre 2025



La construction de la nouvelle antenne d'un Edes (Espaces départementaux des solidarités,) à Sault a débuté à proximité de l'hôpital. L'opération s'élève à 670 000 €, financée par le Département de Vaucluse, avec une participation de l'Etat à hauteur de 195 852 €.

6 mois de chantier

Le projet de construction, à Sault, d'une antenne de l'Espace départemental des solidarités (Edes) d'Apt s'inscrit dans un contexte de réorganisation de l'action sociale mise en œuvre par le Conseil départemental de Vaucluse. 200 nouveaux m2 en faveur de services au plus près des habitants. Le chantier, confié au cabinet d'architecture Archytecta à Carpentras, a démarré ce 23 août, pour une durée de six mois. L'antenne de l'Edes d'Apt à Sault est actuellement située dans l'Immeuble Guende (ancienne Maison du Département). Les espaces disponibles et la configuration des locaux ne permettent pas de répondre aux obligations réglementaires d'accessibilité mais aussi à la demande sociale croissante sur le plateau de Sault.

Accueil de tous les publics

« Le nouveau bâtiment permettra de déployer l'ensemble des missions d'action sociale du Département



et de garantir ainsi la proximité et l'équité de traitement des habitants du territoire. Il s'inscrit également dans une volonté de renforcer le maillage partenarial par l'accueil des partenaires souhaitant maintenir une

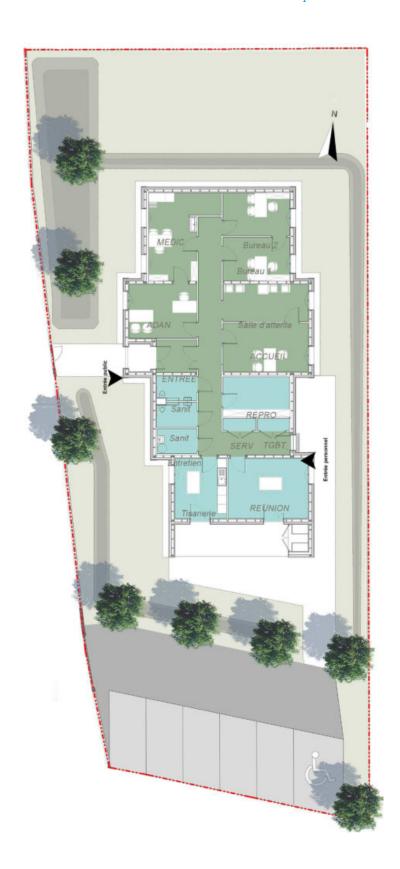
présence et un service de proximité sur ce secteur rural », précise le Département. Seront proposés sur place : un accueil immédiat, une information, une aide à l'accès aux droits ainsi qu'un soutien et un accompagnement. Les nouveaux locaux accueilleront des permanences de travailleurs sociaux, de l'assistant en démarches administratives et numériques (Adan) et des partenaires extérieurs, des consultations de Protection Maternelle Infantile (PMI) ainsi que des actions collectives d'information des usagers.

1 000 m2

Sur une parcelle de 1 000 m2, il permettra d'accueillir le public et le personnel dans les meilleures conditions. Le bâtiment, d'environ 198 m2, qui sera revêtu d'un bardage mixte (métal et bois), se composera de 4 blocs : les deux blocs au nord servent à l'accueil du public et sont en connexion directe avec un parking visiteurs situé le long de la voie Les deux blocs au sud sont des espaces réservés au personnel dans lesquels on retrouve une salle de réunion, une tisanerie et des locaux techniques. Ces blocs disposent d'un accès distinct en relation avec un parking personnel situé au sud de la parcelle.

L'aménagement de la parcelle a été réfléchi en fonction d'une implantation bio climatique (façade nord aveugle pour se protéger du vent dominant, façade sud présentant une terrasse couverte pour bénéficier des apports solaires l'hiver et se protéger du soleil l'été). Carte des Edes du Vaucluse, <u>cliquez ici.</u>







Esquisse 3D

Deux nouveaux métiers au Département pour l'accompagnement numérique



Le développement du numérique fait naître deux nouveaux métiers : celui d'Adan (Assistant en démarches administratives et numériques) et celui d'écrivain public numérique. Le Conseil départemental de Vaucluse missionne ces agents pour faciliter l'accès aux droits des Vauclusiens et les accompagner dans leurs relations en ligne avec l'administration.

Assistant en démarches administratives et numériques

Depuis 2018, au sein des Espaces départementaux des solidarités, l'Assistant en démarches administratives et numériques (Adan), agent du Département, accompagne le public dans les démarches





administratives, le suivi de dossiers, la création d'une adresse email, le soutien à la rédaction de courriers ou tout simplement la recherche d'une information. Chaque usager est dirigé vers un Adan par les travailleurs sociaux ou agents d'accueil du Département.

A titre d'exemple, Philippe Guintrand, Adan du Haut Vaucluse et de l'Enclave est amené à se déplacer sur quatre EDeS : Bollène, Orange, Vaison-la-Romaine et Valréas. « Cette aide personnalisée rencontre un succès croissant avec, en moyenne, 200 demandes prises en charge chaque mois. »

Écrivain public numérique

Les écrivains publics explicitent les rouages administratifs aux usagers et l'importance d'effectuer leurs démarches correctement et à temps, afin de ne pas perdre leurs droits. « Le Conseil départemental est le premier à avoir mis en place un réseau d'acteurs et d'actrices de l'inclusion numérique au travers de permanences dédiées à l'écriture publique numérique. » En Vaucluse, ce réseau, créé en partenariat avec la Caisse d'allocation familiale (CAF), la Mutualité sociale agricole (MSA) et l'État, est composé de douze structures recevant les usagers sur orientations des professionnels de l'EDeS ou des institutions partenaires.

Les 18 lieux d'accueil départementaux de proximité reçoivent le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Les jours et horaires d'ouverture des antennes du Pontet et de Sault sont différents. Plus d'informations en cliquant ici.

L.M.